

## **COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 7 OCTOBRE 2019**

Etaient présents : Mmes et MM. THIEBAULT Jean-Louis, BUSCAGLIA Florent, HERBELOT Johann, MARJOLET Jean-Marie, HUSSON Nathalie, BERNARD Vincent, BOUVIN Magali sous la présidence de M. Jacques SONRIER, Maire.

Mme Nathalie HUSSON a été nommée secrétaire de séance.

### **1. AVIS sur le PROJET de SCOT des TERRITOIRES de l'AUBE**

Le périmètre du SCoT des Territoires de l'Aube regroupe 9 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, soit 352 communes et près de 255 000 habitants, qui ont souhaité s'engager ensemble dans une démarche collective d'aménagement du territoire.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, par 7 voix pour et 1 abstention, émet un avis favorable au projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Territoires de l'Aube arrêté le 20 mai 2019, tel que présenté par le Maire.

### **2. SPL-Xdemat : RAPPORT de GESTION 2018**

Le rapport de gestion fait apparaître un nombre d'actionnaires toujours croissant (2169 au 31 décembre 2018), un chiffre d'affaires de 900 871 €, en augmentation, et un résultat positif porté à 131 337 €. Le conseil municipal, par 7 voix pour et 1 abstention, approuve le rapport de gestion du conseil d'administration tel que présenté par le Maire.

### **3. TARIFS AFFOUAGES 2019/2020**

Le conseil municipal, à l'unanimité reconduit le tarif Affouages, soit 3.05 € le stère de bois, toutes essences confondues et concernant les ventes de bois de chauffage le cas échéant, 6 € le stère pour les habitants et 8 € le stère pour les extérieurs.

### **4. DEMANDE d'ACQUISITION d'une PARTIE de la PARCELLE ZE 99**

Le Maire présente au conseil municipal la demande de M. Rémy SIMON par rapport à l'acquisition d'une partie de la parcelle ZE 99 en vue d'agrandir son terrain pour y installer divers espaces jeux et à terme, de l'habitat insolite. L'accès se ferait par une passerelle au-dessus de l'Amance. Le projet s'insérerait parfaitement dans l'environnement et l'accès aux pêcheurs serait bien sûr maintenu tel qu'il existe actuellement. Le conseil municipal se donne le temps de réfléchir au projet présenté ; ce point sera inscrit à un prochain ordre du jour.

### **5. BON d'ACHAT aux AÎNES**

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le montant du bon d'achat offert aux aînés en fin d'année, accepté en assemblée du CCAS et fixé à 30 €.

### **6. COMPTE-RENDU d'INTERVENTION de l'ASSISTANT de PREVENTION**

Le Maire donne lecture du compte-rendu d'intervention de l'Assistant de Prévention réalisé le 5 avril 2019 mettant en évidence l'identification des risques professionnels de l'agent communal et proposant des actions de prévention à mettre en œuvre.

### **7. QUESTIONS DIVERSES**

### **POESIE du PAYSAGE**

Notre commune a été retenue dans le cadre de l'opération « Résidence en Paysage » portée par le PNRFO. Celle-ci sera menée par Corène CAUBEL durant un mois. La présentation de la commune sera réalisée sous forme de balade villageoise : rendez-vous fixé devant la mairie le 15 octobre, à 17 heures. Les personnes intéressées peuvent se joindre à nous.

### **PROGRAMME :**

Ateliers « Carte Vivante » : 16 octobre à 15 h et 19 octobre à 10 h

Ateliers « Conception » : 23 octobre à 15 h

Le Projet Imaginé : du 6 au 15 novembre (dates à venir)

Une brochure explicative sera distribuée.

**JOURNEE CITOYENNE** : Merci aux bénévoles qui ont participé à cette journée

**REPAS des AÎNES** : Il a eu lieu dimanche 6 octobre et a été une réussite

**TERRAIN MULTISPORT** : Nous avons reçu des compliments pour cette réalisation

**RIRADONE** : Une journaliste de l'Est-Eclair s'est déplacée en mairie pour proposer un partenariat et couvrir cet événement : une double-page sera consacrée à RIRADONF le jeudi 31 octobre.

**SOIREE REPAS DANSANT du 19 OCTOBRE** : Inscription avant le 13 octobre

**LOTS de BOIS** : Le Président du Groupement Forestier de la Barse Régis PAILLEY, fait savoir que des lots de bois sont disponibles en forêt de la Villeneuve au Chêne. Les personnes intéressées doivent se faire inscrire en mairie avant le 14 novembre prochain. Les prix sont les suivants : 3 € le stère de bois blanc ; 6 € le stère de bois dur pour les habitants des communes adhérentes et donc de Radonvilliers. (Nota : 4 € le stère de bois blanc/8 € le stère de bois dur pour les habitants d'autres communes).

**Information aux affouagistes 2019/2020** : INSCRIPTION aux affouages jointe en annexe à retourner en mairie pour le 21 octobre, dernier délai.

### **Communiqué de Ghislaine CHAMPENOIS :**

Les personnes désireuses d'aider au nettoyage de l'église après travaux prévu MARDI 22 octobre à 14 heures, sont les bienvenues. Pour tout renseignement, contacter Véronique au 03 25 92 25 81 ou Ghislaine au 03 25 92 26 58. Se munir de chiffons.

MESSE à RADONVILLIERS : dimanche 3 novembre à 10 heures 30

Le Maire,